

LISTE DES PIÈCES À PRODUIRE – Ne pas envoyer d’originaux

Documents à fournir dans tous les cas

(1ère demande et renouvellement)

- Le dossier de demande de titre de séjour dûment complété et signé

État-civil :

- Passeport en cours de validité (pages d’identité, des visas, cachets d’entrées et de sorties)
- 3 photographies d’identité normées
- Acte de mariage ou PACS (le cas échéant)
- Livret de famille, en cas d’enfants, ou copie des actes de naissance

Hébergement :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d’électricité, de gaz, d’eau, de box Internet, bail ou taxe d’habitation) [☒ si hébergement chez un tiers, attestation d’hébergement, facture de moins de 3 mois et copie de la pièce d’identité de l’hébergeur]

Activité professionnelle :

- Dernier avis d’imposition sur les revenus

Documents complémentaires

1ère demande

- Extrait d’acte de naissance
- Formulaire CERFA n°13473*01, dûment complété**

Pour l’exercice d’une activité en société ou en nom propre :

- Présentation du projet d’entreprise (**business plan**) explicitant la politique commerciale envisagée et les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés
- Budget prévisionnel** pluriannuel sur 3 ans sous la forme d’un plan de financement, de bilans et de comptes de résultat faisant mention des produits, des charges et du résultat d’exploitation prévisionnels
- Copie du projet de statuts avec répartition du capital
- Justificatif de nomination (PV de l’Assemblée générale) ou lettre d’intention
- Attestation de solde créditeur avec montant présent sur le compte courant ouvert auprès d’un établissement de crédit ayant son siège social en France

+ En cas de reprise d’un fonds de commerce :

- Copie de la promesse ou contrat de vente

+ En cas de location-gérance :

- Copie de la promesse ou du contrat de location-gérance
- Extrait, de moins de 3 mois, de l’inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire du précédent exploitant
- Copie du bail établi au nom du propriétaire du fonds

Renouvellement

- Dernier titre de séjour (copie)
 - Clôture du contrat d’intégration républicaine (attestations de l’OFII)
 - Extrait d’enregistrement de l’entreprise au Registre du commerce et des sociétés (KBIS) de moins de 3 mois ou extrait d’inscription de l’activité au répertoire des métiers de moins de 3 mois
 - Contrat de bail commercial ou de domiciliation
 - Attestation d’assurance portant sur le local occupé et les biens nécessaires à l’activité
 - Bordereau de situation fiscale de l’entreprise (TVA, IS, CFE)
 - Comptes annuels de l’entreprise accompagnés des annexes pour le dernier exercice clos
- Si vous êtes gérant assorti du statut de salarié :**
- Fiches de paie des 3 derniers mois
- Si vous n’avez pas le statut de salarié :**
- Document certifié par un expert-comptable ou un centre de gestion agréé attestant du montant de votre rémunération perçue dans le cadre de votre activité au cours des 12 derniers mois

- En cas de retard (demande de renouvellement déposée après la validité du titre) : **180 € en timbres fiscaux**

+ En cas de création d'une société de droit français filiale d'une société étrangère, ou en cas de création d'un établissement d'une personne morale étrangère :

- Copie des statuts de la personne morale de droit étranger
- Bilan des deux derniers exercices clos
- Attestation d'une banque du pays du siège de la personne morale de droit étranger justifiant de l'existence d'un compte ouvert au nom de la personne morale

En cas d'insertion dans une entreprise existante :

- Justificatif de nomination (PV de l'Assemblée générale) ou lettre d'intention
- Extrait d'enregistrement de l'entreprise au registre du commerce et des sociétés (KBIS) de moins de 3 mois
- Copie des statuts de la société avec répartition du capital
- Contrat du bail commercial ou de domiciliation
- Bordereau de situation fiscale de l'entreprise relatif au paiement de la taxe professionnelle
- Attestation de compte à jour auprès de l'URSSAF
- Comptes annuels de l'entreprise accompagnés des annexes pour la dernière année

Si vous êtes gérant assorti du statut de salarié :

- Original du contrat de travail + copie

Si vous n'avez pas le statut de salarié :

- Document certifié par un expert-comptable ou un centre de gestion agréé attestant du montant de la rémunération perçue par le prédécesseur dans les mêmes fonctions ou une personne exerçant les mêmes fonctions dans l'entreprise

À DÉPOSER LORS DU RETRAIT DE VOTRE TITRE DE SÉJOUR

Timbres fiscaux d'un montant de **225 €**

Timbres fiscaux d'un montant de **225 €**

NB : les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète assermenté auprès d'une cour d'appel.